



Préavis d'adjudication de contrat (PAC)

Titre : *Conseiller spécial sur le Venezuela*

Numéro d'appel d'offres : 20-158940

1. Objet et définition d'un préavis d'adjudication de contrat

Un PAC est un avis public informant la collectivité des fournisseurs qu'un ministère ou organisme a l'intention d'attribuer un contrat pour des biens, des services ou des travaux de construction à un fournisseur présélectionné, ce qui permet aux autres fournisseurs de signaler leur intérêt à soumissionner en présentant un énoncé de capacités. Si aucun fournisseur ne présente un énoncé de capacités qui satisfait aux exigences établies dans le PAC, au plus tard à la date de clôture indiquée dans le PAC, l'agent de négociation des contrats peut procéder à l'attribution du contrat au fournisseur présélectionné.

2. Définition du besoin

- Le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (MAECD) a besoin d'un conseiller spécial (une personne) sur le Venezuela. Le travail comportera les tâches suivantes :

Contexte

La situation politique, sociale et économique au Venezuela est complexe et continue de se détériorer. Le Canada joue un rôle crucial à l'échelle régionale et mondiale dans le cadre des efforts visant à appuyer le gouvernement provisoire et à accroître la pression exercée sur le gouvernement illégitime qui perpétue la violence, l'instabilité et les privations, et refuse de rétablir l'ordre constitutionnel dans le pays. Le Secteur des Amériques d'Affaires mondiales Canada est chargé de coordonner la réponse du Canada face à la crise, notamment en appuyant les engagements bilatéraux, régionaux et multilatéraux au niveau ministériel.

Tâches

- Offrir à la ministre des Affaires étrangères, au sous-ministre des Affaires étrangères et au sous-ministre adjoint du Secteur des Amériques des conseils stratégiques et un soutien stratégique afin de faciliter l'intervention du gouvernement du Canada entreprise en réaction à la crise du Venezuela, notamment par un engagement bilatéral et multilatéral.
- Déterminer les occasions de faire avancer la position du Canada relativement au Venezuela et (après approbation) prendre des mesures à cet égard.
- Mobiliser son propre réseau de contacts pour plaider en faveur d'un soutien étendu aux pressions exercées sur le gouvernement illégitime pour qu'il rétablisse l'ordre constitutionnel.
- Mobiliser son propre réseau de contacts au sein de la société civile sur le terrain au Venezuela pour faire avancer les questions prioritaires (déterminées par la société civile et le gouvernement du Canada).



- Collaborer avec les pays aux vues similaires afin de négocier des positions et gérer les communications sur l'évolution de la situation au Venezuela.
- Participer aux réunions des partenaires régionaux et internationaux concernés, au besoin, notamment en appuyant la convergence entre les initiatives internationales et les processus de dialogue.
- Soutenir les efforts du Groupe de Lima et du Secrétariat du Groupe de Lima.
- Encourager et soutenir les efforts de coordination visant la planification de la reconstruction.

Tâches particulières

- Élaborer des stratégies de politiques et de programmes pour réagir à la situation au Venezuela en fonction de divers scénarios possibles.
- Élaborer une stratégie pour faire participer un échantillon représentatif de partenaires.
- Élaborer une stratégie de défense des intérêts pour la mobilisation lors de diverses réunions internationales, notamment au niveau des chefs d'État et des ministres des Affaires étrangères.
- Élaborer une stratégie de défense des intérêts pour la mobilisation auprès de l'Organisation des États américains (OEA), y compris le Conseil permanent et l'Assemblée générale de l'OEA.
- Mobiliser les institutions financières internationales concernant leurs réponses à la situation au Venezuela.
- Mobiliser les acteurs clés, y compris des organisations de la société civile au Venezuela, afin d'élaborer une stratégie à l'appui des acteurs locaux et du gouvernement intérimaire.
- Selon un plan de mobilisation convenu entre les parties, sensibiliser les États partenaires afin qu'ils appuient la position du Canada sur le Venezuela et afin d'appuyer la convergence entre les initiatives internationales et les processus de dialogue.
- Offrir des présentations régulières à la haute direction sur les développements et les recommandations.
- Guider et soutenir le travail de coordination du Groupe de Lima et du Secrétariat du Groupe de Lima.

Produits livrables et échéancier connexe

- Présentation régulière de recommandations stratégiques selon l'évolution de la situation, et au moins une fois par mois.
- Rapports d'étape bimensuels écrits exposant les réalisations, les risques et les défis.
- Rapports d'étape mensuels verbaux sur les activités assignées.
- Présentation à la haute direction d'exposés sur diverses questions préoccupantes, au besoin.
- Tenue d'un journal mensuel des activités avec factures à l'appui.

Appui et lieu de travail du client



- L'entrepreneur choisi devra être en mesure d'exécuter la majeure partie du travail à Ottawa, au Canada, et devra prévoir des déplacements périodiques pour rencontrer les intervenants et les fonctionnaires, et assister aux réunions régionales et internationales pertinentes.
- En raison de la charge de travail, des délais et des urgences, l'entrepreneur doit être prêt à travailler un nombre important d'heures à court préavis, et en mesure de le faire, et doit être en contact étroit et fréquent avec les représentants du MAECD.

Déplacement et logement

Des déplacements à l'étranger sont nécessaires pour offrir les services. Les exigences liées aux déplacements seront déterminées au fur et à mesure des besoins, et seront assujetties à l'approbation du responsable du projet du MAECD. Tout déplacement doit être conforme à la Directive sur les voyages du Conseil du Trésor (<https://www.njc-cnm.gc.ca/directive/travel-voyage/index-fra.php>), en portant une attention particulière à la section 7 sur les autorisations spéciales de voyager des agents contractuels (<http://www.tbs-sct.gc.ca/psm-fpfm/pay-remuneration/travel-deplacements/sta-asv-fra.asp>).

Langue de travail

La langue de travail sera l'anglais et l'espagnol, et parfois le français, au besoin. La maîtrise de l'anglais et de l'espagnol est requise. Un niveau avancé en français est aussi requis.

3. Critères d'évaluation de l'énoncé de capacités fourni

- Tout fournisseur intéressé doit prouver au moyen d'un énoncé de capacités qu'il satisfait aux exigences suivantes :
 - Expérience et qualifications
 - Le candidat doit avoir une attestation valide de sécurité du personnel du gouvernement du Canada de niveau **TRÈS SECRET**.
 - Le candidat doit posséder des compétences linguistiques avancées en espagnol, en anglais et en français.
 - Connaissances et compréhension
 - Doit posséder une connaissance approfondie des acteurs et du système politiques du Venezuela.
 - Doit avoir un vaste réseau parmi les acteurs vénézuéliens et régionaux clés - gouvernement, société civile, institutions régionales/internationales, etc. (Habituellement établi en vivant au Venezuela pendant un minimum de 2 ans).



- Doit posséder une connaissance approfondie des principaux acteurs du gouvernement canadien et de la société civile canadienne qui s'occupent des questions relatives au Venezuela.
 - Doit avoir une connaissance approfondie du fonctionnement des organisations régionales et internationales compétentes.
- Titres de compétence
 - Doit posséder au minimum une maîtrise d'une université reconnue dans le domaine de l'économie, des affaires ou des sciences politiques, ou dans une discipline pertinente.

4. Accords commerciaux applicables

Cette exigence est assujettie aux accords commerciaux suivants : L'ALEC, l'ALECC, l'accord avec la Colombie, l'accord avec le Honduras, l'accord avec la Corée, l'ALENA, l'accord avec le Panama et l'ALECP.

5. Approvisionnement réservé dans le cadre de la Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones (SAEA)

Ce marché n'est pas réservé à un fournisseur autochtone. Par conséquent, tous les fournisseurs peuvent soumettre un énoncé de capacités.

6. Ententes sur les revendications territoriales globales

Le présent marché n'est pas assujéti aux ententes sur les revendications territoriales globales.

7. Exception au Règlement sur les marchés de l'État

L'exception suivante au *Règlement sur les marchés de l'État* est invoquée pour cet achat : paragraphe 6(d) - « *le marché ne peut être exécuté que par une seule personne* ».

8. Justification du recours à un fournisseur présélectionné

Nous avons un besoin accru pour les services d'un conseiller principal à court terme, alors que nous essayons de travailler dans le cadre de la nouvelle réalité d'un gouvernement intérimaire et d'un gouvernement illégitime auprès duquel nous insistons pour qu'il rétablisse l'ordre constitutionnel. La situation politique, sociale et économique au Venezuela est complexe et continue de se détériorer. Le Canada joue un rôle crucial à l'échelle régionale et mondiale dans le cadre des efforts visant à accroître les pressions exercées sur le gouvernement illégitime pour qu'il mette fin à la violence, à l'instabilité et aux privations et qu'il rétablisse l'ordre constitutionnel. Le Secteur des Amériques d'Affaires mondiales Canada est chargé de coordonner l'intervention du Canada face à la crise, notamment en appuyant les engagements internationaux bilatéraux, régionaux et multilatéraux à l'échelon ministériel. Nous croyons que cet ancien fonctionnaire,



fort de ses vastes connaissances et réseaux et de son expérience de plusieurs décennies dans la région, est la seule personne capable d'effectuer le travail requis à l'heure actuelle.

9. Période du contrat proposé

Le contrat proposé est d'une durée approximative de 240 jours entre le 17 juin 2019 et le 31 mai 2020. De ce nombre, on estime qu'il y aura 208 jours pour le présent exercice financier, jusqu'au 31 mars 2019, et 32 jours jusqu'au 30 septembre 2020 (environ 120 000 \$ en 2019-2020 et 80 000 \$ en 2020-2021).

10. Valeur estimative du contrat proposé

La valeur estimative totale du contrat est de 200 000,00 \$ CA, y compris tous les frais comme les taxes applicables, le déplacement et le séjour, et les périodes d'option.

11. Date et heure de clôture

La date et l'heure de clôture fixées pour l'acceptation des énoncés de capacités est le 22 juin 2019, à 14 h HNE.

12. Entrepreneur proposé

Allan Culham
Ottawa (Ontario)

13. Droits des fournisseurs

Les fournisseurs qui s'estiment parfaitement compétents et disponibles pour la prestation des services décrits dans le présent PAC peuvent présenter un énoncé de capacités dans lequel ils doivent montrer clairement en quoi ils satisfont aux exigences indiquées. Cet énoncé doit être envoyé uniquement par courriel à la personne-ressource dont le nom est indiqué à la section 14 du préavis, au plus tard à la date et à l'heure de clôture précisées dans celui-ci. Si le soumissionnaire peut montrer clairement qu'il possède les capacités requises, un processus d'appel d'offres électronique ou traditionnel sera lancé.

14. Personne-ressource

Les demandes de renseignements et les énoncés de capacités doivent être envoyés à l'adresse suivante :

- Betty Woodman - Approvisionnement intérieur - Services
- Adresse : 200, promenade du Portage, Gatineau (Québec) K1A 0G2
- Téléphone : 343-203-6922
- Courriel : betty.woodman@international.gc.ca